

N°136
janvier 2012

profil

magazine

Le maire et l'équipe municipale
vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX!

dossier spécial

Budget prévisionnel
2012

p.5

environnement

Forum Agenda 21
rendez-vous
le 2 février

p.14

Ville
d'Oullins
www.ville-oullins.fr



Inauguration du Centre de Supervision Urbain

Le 14 décembre, le commissaire Fabrice Cotelle, Louis Proton (adjoint à la sécurité), François-Noël Buffet et le préfet Jean-François Carencu ont inauguré le Centre de Supervision Urbain, qui permet de contrôler en direct les images des 11 caméras de vidéoprotection.



À chœur ouvert

Les travaux de rénovation extérieure de l'église Saint-Martin sont terminés. Une visite de l'église, guidée par l'architecte des monuments historiques, a suivi la remise officielle des travaux qui ont duré 4 ans.

Profil n°136,
janvier 2012

Sommaire

Arrêt sur images	1
Édito	2
En direct du conseil municipal	3
> Délibérations du conseil municipal du 15 décembre 2011	
Dossier	5-7
> Budget prévisionnel 2012	
Par délégation	8-13
> Politique de la Ville	
> Proximité	
> Affaires générales et sports	
> Affaires scolaires	
> Patrimoine	
> Cadre de vie	
> Économie	
> Famille, santé, jeunesse	
> Social	
> Culture	
> Associations	
Oullins au quotidien	14 - 15
> Forum de restitution de l'Agenda 21	
> Éducation : La citoyenneté en actions	
> Des fêtes plus solidaires	
> Forum des métiers : Des idées pour votre avenir	
> Vœux de l'équipe municipale	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et info pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Laure Accadia (service communication)
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux, Loïc Giron
Régie publicitaire Spécifique (04 37 91 69 50)
Mise en page Service communication-imprimerie
Maquette Anatome
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service
communication au 04 72 39 73 79

Nous tenons le cap du dévelop- pement et du dynamisme

Plus que jamais, les questions de gestion budgétaire et de santé financière sont au cœur des préoccupations.

La situation économique actuelle n'a pas de conséquences directes sur l'activité de la commune car elle nous conforte dans la direction que nous avons toujours suivie : la gestion rigoureuse des finances de la Ville. Les structures budgétaire et financière de la Ville sont saines, la chambre régionale des comptes en a fait le constat. Cela nous permet, d'une part, de tenir notre engagement de ne pas augmenter la pression fiscale. D'autre part, nous tenons le cap du développement et du dynamisme en maintenant le niveau d'investissement sur lequel nous nous sommes engagés. Cet élément est essentiel, car en entreprenant la réalisation de nos projets, nous favoriserons l'activité économique.

L'année 2011 nous a permis de préparer ces projets : nous avons travaillé plusieurs mois sur le réaménagement de la Grande rue en concertation avec les commerçants et les Oullinois ; les enquêtes publiques concernant le pôle multimodal et l'aménagement du cours de l'Yzeron ont été finalisées... Et cela tout en menant de front l'aménagement de l'entrée nord de la ville, la mise en service de la vidéoprotection et



François-Noël BUFFET
Sénateur-Maire

l'entretien de notre patrimoine. L'année 2011 a bien sûr également été marquée par la réalisation du tunnel du métro qui relie désormais physiquement Lyon et Oullins.

Tout cela montre que nous sommes dans l'action, et nous le resterons en 2012. Entre autres, nous réaliserons le nouvel aménagement de la Grande rue et nous poursuivrons la réhabilitation de l'école Jules-Ferry. J'ajoute que les efforts budgétaires de la municipalité ne sont pas faits au détriment de l'action sociale puisque la dotation au Centre Communal d'Action Sociale augmente de 7 % et que les subventions aux associations sont maintenues.

Je vous souhaite une excellente année 2012 et je serai heureux de vous retrouver avec mon équipe le jeudi 12 janvier à 19 h au gymnase Maurice Herzog pour vous présenter les vœux de l'année 2012 ●

le mandat EN ACTION...



Début des travaux de réhabilitation de l'école Jules-Ferry (Bussière)

07/2010



Visite du tunnel du métro entre Oullins et Gerland

10/2011



Forum de restitution de l'Agenda 21

02/2012



Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins

2013

05/2010

Lancement du nouveau site internet de la Ville. Rendez-vous sur www.ville-oullins.fr



10/2010

Ouverture de la Mémo, médiathèque municipale



12/2011

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



2012

Chantier d'élargissement et de confortement des berges de l'Yzeron



Conseil municipal du 15 décembre 2011

Animaux

Les principaux sujets à l'ordre du jour

Finances

- > Vote du budget primitif qui prévoit les recettes et dépenses de la commune pour l'année 2012.
- > Propositions d'attribution de subventions aux associations et organismes au titre de l'année 2012 et avance sur subvention conditionnée par l'établissement d'une convention.
- > Demandes de subventions au conseil général au titre du contrat pluriannuel 2009/2011 concernant :
 - l'aménagement du parc du Prado
 - la construction de la Mémo

Commerces

- > Convention de partenariat avec l'association Oullins centre-ville concernant le projet de circuit d'achat chez les commerçants oullinois et de livraison des courses, qui a pour objectif de développer les services à la clientèle tout en renforçant l'attractivité des commerces de proximité.
- > Mise en place d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux afin de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville et de la Saulaie.

Transfert de compétence

- > Transfert de la compétence "soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, intégrant les énergies renouvelables" au Grand Lyon ; demande de la communauté urbaine d'étudier avec les communes l'élaboration d'un schéma directeur communautaire de réseau de chaleur.

Cimetière

- > Les tarifs applicables aux concessions funéraires ne sont pas modifiés par rapport à ceux appliqués depuis 2009.

Divers

- > Convention d'occupation du domaine public pour la mise en place de répéteurs utiles au fonctionnement du service de télérelève des compteurs d'eau par Véolia, sur les mâts d'éclairage public.
- > Revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution de gaz pour l'année 2011.

Je souhaiterais savoir si les chiens non dangereux sont autorisés dans les parcs publics d'Oullins comme par exemple le parc Chabrières.

M. B.

Les chiens peuvent pénétrer et circuler aux conditions suivantes : ils devront être tenus en laisse dont la longueur est limitée à deux mètres et muselés s'ils sont susceptibles de mordre. Leurs maîtres, ou les personnes qui les accompagnent, devront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ces animaux de s'approcher des bacs à sable, aires et emplacements de jeux réservés aux enfants, et de pénétrer sur les pelouses, dans les massifs, bassins et pièces d'eau.

Les NAC (nouveaux animaux de compagnie) devront être tenus en laisse et respecter les mêmes règles sanitaires que les chiens.

Les équidés intervenant dans le cadre de manifestations festives ou de travaux seront soumis à autorisation municipale.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Projet d'aménagement de la Grande rue, @ l'Atelier du Bocal



Jean-Pierre Scappaticci

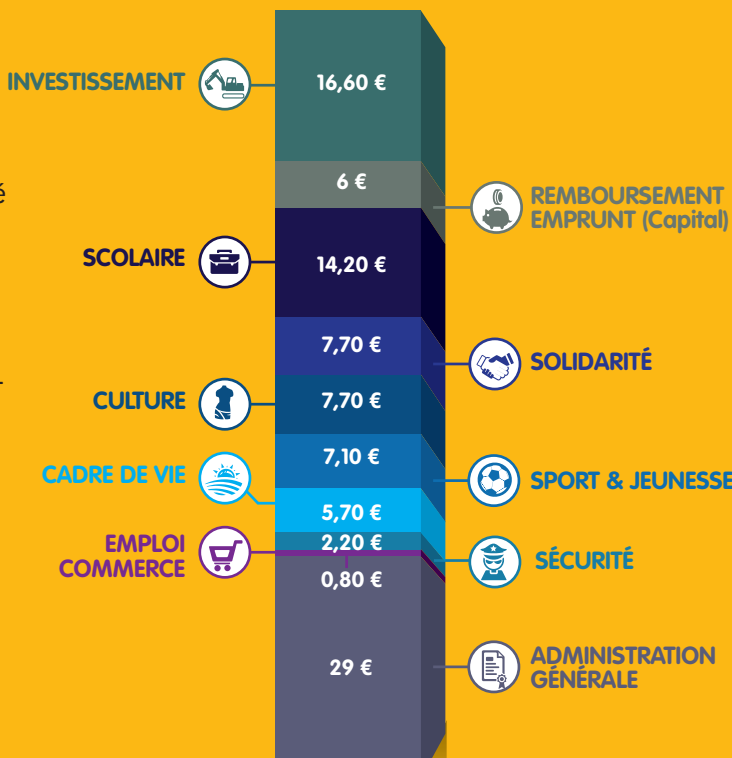
Conseiller municipal délégué aux finances

"Nous n'augmentons pas nos taux d'imposition pour la 8^e année consécutive, tout en conservant un niveau de services rendus à la population, un soutien important aux associations et un niveau élevé d'investissement (6,8 M€)."

Le vote du budget concernant l'année 2012 a été marqué par la volonté d'une gestion rigoureuse.

Pour 100 €, où vont vos impôts ?

Face au contexte économique actuel et à la crise des dettes publiques, la municipalité s'appuie sur une gestion rigoureuse en contenant les dépenses liées au fonctionnement de la collectivité, tout en maintenant le niveau d'investissement. Le point sur le budget en 5 questions.



Maintenir un certain niveau d'investissement est doublement important : cela permet d'offrir des équipements aux Oullinois en lançant de nouveaux travaux, et donc de soutenir l'activité économique et l'emploi.

Le premier poste de dépenses de fonctionnement (hors administration générale) concerne les écoles. Ensuite suivent trois budgets sensiblement équivalents : solidarité, culture, sport et jeunesse.

L'administration générale représente une part importante du budget : elle concerne les fonctions support (affaires générales, ressources humaines, finances...) ; les subventions aux associations ; les frais de fonctionnement des services et plus de la moitié de la masse salariale ●

Comment sont calculés les impôts locaux?

Prenons l'exemple de la taxe d'habitation qui est établie en fonction de votre situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.


1 La valeur locative brute est établie par l'État. Elle est revalorisée chaque année pour tenir compte de l'inflation.

2 Sur la base nette d'imposition (valeur locative brute - abattements) sont appliqués le taux d'imposition de la Ville, celui des syndicats de communes et celui du Grand Lyon : base nette d'imposition X taux d'imposition = cotisation.

3 Le taux d'imposition fixé par la commune n'a pas augmenté depuis 2004. Le 15 décembre, le conseil municipal a décidé de son maintien à 24,17 % pour 2012.

4 Part qui revient à la commune. En 2012, les impôts locaux devraient rapporter 12 948 327 € à la Ville, soit environ 57 % du budget de fonctionnement.

En 2012, la variation du montant total de vos taxes d'habitation et foncière ne dépendra pas du choix de la municipalité mais de la revalorisation par l'État de la valeur locative brute due à l'inflation et à d'éventuels changements au sein de votre foyer : nouvelle construction, nombre d'enfants à charge, etc ●



AVIS D'IMPOSITION FICTIF
TAXE D'HABITATION
2011

FAC-SIMILÉ COMMUNE D'OULLINS

TAXE D'HABITATION 2011 : DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Ville d'Oullins Commune	SAGYRC* SIGERLy Syndicat de communes	Grand Lyon Intercommunalité
Éléments de calcul			
Valeur locative brute 1	4615	4615	4615
Valeur locative moyenne	2901	2901	2901
A B A T T E M E N T S	● Général à la base	15 %	15 %
	● Personne(s) à charge	435	435
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	15 %	15 %
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %	15 %
	● Spécial à la base	%	%
	● Spécial handicapé	%	%
Base nette d'imposition 2	2875	2875	1943
Taux d'imposition 2011	24,17 %	1,83 %	7,25 %
Cotisations 2011	695 3	53	141
Taux d'imposition 2010	24,17 %	1,83 %	-
Rappel cotisations 2010		50	
Variation en valeur		0	
Variation en pourcentage	%	0 %	%

+ frais de gestion : 9 €

Montant de votre impôt 898 €

* SAGYRC : Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron
SIGERLy : Syndicat intercommunal de gestion des énergies

Pas d'augmentation du taux d'imposition pour la 8^e année consécutive

À QUOI CORRESPOND LE BUDGET DE LA VILLE ?

Les dépenses de fonctionnement sont utilisées pour tous les services aux habitants : action sociale, sportive, culturelle, restauration scolaire ; mais aussi pour l'entretien de la voirie et des bâtiments municipaux, ainsi que leurs dépenses en chauffage, eau et électricité. Elles comprennent également les subventions aux associations et les salaires des employés municipaux.

Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux, de dotations de l'État, de la Région, du Département, mais aussi des revenus directs (restaurants scolaires, abonnements à la Mémo, entrées de la piscine, etc.)

En chiffres

Budget global :
30 522 281 €

Budget de fonctionnement :
23 704 144 €

Budget d'investissement :
6 818 137 €

Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement aux travaux réalisés par la Ville sur les bâtiments et équipements communaux, sur l'aménagement urbain et la voirie. Ces travaux permettent d'offrir des équipements qui améliorent la vie quotidienne.

Les recettes d'investissement proviennent des subventions de l'État, de la Région et du Département ; de la cession d'immeubles, de l'emprunt, de la taxe locale d'équipement et de l'autofinancement (résultat entre les recettes et les dépenses de fonctionnement).

NOTRE VILLE EST-ELLE ENDETTÉE ?

Pour une collectivité, le recours à l'emprunt est nécessaire : il permet de financer l'investissement (rénovation de bâtiments municipaux, création de nouveaux équipements, entretien de la voirie, etc).

Un niveau d'endettement correct

La dette de la Ville s'élève actuellement à 19 883 000€. Elle est stable depuis 3 ans (+0,57% depuis fin 2009). Plusieurs ratios montrent que le niveau d'endettement d'Oullins est plus faible que la moyenne nationale des villes de même taille : la dette de la Ville représente 77,5 % de ses recettes annuelles de fonctionnement (moyenne nationale : 80,8%) ; la dette représente 760 € par habitant (moyenne nationale : 1 041 €).

Des taux d'intérêts renégociés pour 1/3 de l'emprunt

Aujourd'hui, le taux moyen des prêts de la Ville s'élève à 4,13 %. Pour autant, certains emprunts dits "toxiques", contractés par la Ville en 2007, sont susceptibles de faire évoluer ce taux. Ils sont caractérisés par une première phase de remboursements à taux fixe très avantageuse qui a permis à la Ville d'économiser 600 000 € entre 2007 et 2011, suivie d'une phase à taux variables calculés par rapport à la variation entre l'euro et le franc suisse. Ils représentent 1/3 de l'emprunt total, soit près de 6 500 000 €. Depuis le début de la crise en 2008, la Ville est en contact permanent avec les banques sur ces produits, afin de saisir les opportunités de négociation. Elle a ainsi pu renégocier un taux fixe à 4,66 % pour 2011 et 2012 et reste vigilante pour les années suivantes.

Le chapitre 65 du budget de la Ville regroupe les subventions aux associations et les dotations au Centre Communal d'Action Sociale. Il représente **17 % du budget de fonctionnement** de la Ville, contre 10 % pour la moyenne nationale des communes de même taille.

Subventions aux associations

Maintien du niveau de subventions en 2012, avec 1 765 071 € destinés aux associations.

Dotations au CCAS

Le budget 2012 prévoit une dotation de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale de 1 965 688 €, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2011.

QUELS GRANDS PROJETS POUR 2012 ?

Parmi les opérations importantes inscrites au budget 2012, certaines concernent des projets en cours :

- > Réhabilitation de l'école élémentaire Jules-Ferry 1 000 000 € (8 M€ sur 6 ans) ;
- > Réaménagement du Centre de la Renaissance : 600 000 € (1,4 M€ sur 3 ans).

D'autres marquent la naissance de nouvelles réalisations :

- > Projet d'aménagement de la Grande rue : 800 000 € (2,8 M€ sur 2 ans) ;
- > Aménagement de l'espace public Yzeuron-Sémard : 460 000 € (935 000€ sur 3 ans) ;
- > Aménagement d'une aire de saut et éclairage du terrain d'honneur au stade du Merlo : 200 000 € ;
- > Rénovation des équipements techniques de la piscine municipale : 200 000 € ;



École Jules Ferry, © C. et P. Architectes

- > Participation de la Ville pour la création du pôle multimodal : 150 000 € (1,15 M€ sur 3 ans) ;
- > Poursuite des études concernant l'aménagement du parc naturel de Sanzy : 50 000 € (555 000 € sur 3 ans).

Politique de la Ville et jumelages

Politique de la Ville

Dans la continuité des actions conduites en 2011, 30 actions seront menées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental (CUCS).

Le budget 2012 prévoit la poursuite des actions liées au développement social et culturel et à l'accompagnement scolaire, dont l'opération "busing" (transport d'élèves de la Saulaie vers d'autres écoles), le projet culturel Connexions ou encore le développement de l'Atelier Santé Ville. La Ville co-finance plusieurs actions portées par ses partenaires : le théâtre La Renaissance au Bac à Traille, les centres sociaux (ACSO), la MJC, l'association culturelle franco tunisienne (ACFTO).

La Ville soutiendra de nouveau les actions concernant l'habitat et la gestion sociale et urbaine de proximité, comme l'atelier inter-communal d'autoréhabilitation accompagnée



Gilles Lavache, premier adjoint délégué à la Politique de la Ville, aux jumelages et échanges internationaux

(Compagnons bâtisseurs), et des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle (ateliers et chantiers d'insertion réservés à des personnes éloignées de l'emploi ; soutien à la coopérative d'activité Graines de SOL...).

Jumelages

65 000 € sont dédiés aux jumelages, dont :

- 40 000 € pour la célébration du 50^e anniversaire du jumelage entre Oullins et Nürtingen ;
- 15 000 € pour l'organisation des journées européennes de la jeunesse ;
- 10 000 € pour le fonctionnement du comité consultatif oullinois des jumelages ●

CHIFFRES

EN 2012

Montant prévisionnel de la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

1 015 159 €

dont participation de la Ville à hauteur de :
19 %.

Contribution aux échanges internationaux (scolaires et associatifs) :

14 000 €



Louis Proton, adjoint délégué au logement, vie quotidienne, sécurité et prévention de la délinquance

Proximité

Sécurité

Le dispositif de vidéoprotection est désormais opérationnel. 11 caméras ont été installées en 2011, contrôlées à partir du centre de supervision urbain (CSU) relié directement au centre d'information et de commandement (CIC) de la police nationale. En 2012, ce dispositif sera complété par l'installation de 12 nouvelles caméras pour un budget de 250 000 €.

Logement

La Ville engage un budget de 115 482 € pour le développement du parc de logements sociaux (construction de logements neufs et acquisition/amélioration), soit une offre supplémentaire de 35 logements.

Une enveloppe de 5 000 € est prévue pour la participation de la Ville à la réhabilitation de logements sur le parc privé afin qu'ils puissent être conventionnés et ouvrir des droits APL à leurs occupants.

CHIFFRES

EN 2012

12 caméras de vidéoprotection supplémentaires

30 000 € consacrés à l'opération façades

115 482 € pour développer le parc de logements sociaux

Aménagement urbain

La Ville continue l'opération façades mise en place en 1998 afin d'améliorer l'attractivité commerciale de la Grande rue. Une subvention de 1 500 € à 2 000 € est accordée par immeuble. Une somme de 30 000 € est consacrée à cette opération pour un objectif de 20 nouvelles façades. Entre 1998 et 2011, 79 façades ont été réalisées ●



Affaires générales

Philippe Locatelli, adjoint délégué aux ressources humaines, affaires générales, informatique et sports

CHIFFRES

EN 2012

397 agents employés par la Ville, ce qui représente un budget de **11 825 149 €** pour les ressources humaines

186 000 € consacrés à l'informatique

Ressources humaines

- 250 000 € pour la création de nouveaux postes, notamment dans le domaine de la sécurité (vidéo-opérateurs, gardien municipal), les services techniques, le pôle culturel, la jeunesse, etc.) ;
- 50 000 € pour le maintien des emplois saisonniers qui permettent à des jeunes d'accéder à la découverte du monde du travail.

Informatique

- Poursuite du plan de remplacement du parc informatique de la Ville, incluant le renouvellement de deux salles informatiques dans les écoles ;
- Modernisation du système informatique de l'hôtel de ville avec la mise en place de la gestion informatisée du courrier et d'une solution de gestion de messagerie collaborative.

Affaires générales

- L'année sera marquée par trois événements :
- Organisation de 4 scrutins (élections présidentielle et législatives) ;
 - Mise en place de la carte nationale d'identité biométrique ;
 - Poursuite du plan pluriannuel de réhabilitation, de requalification et d'embellissement du cimetière avec l'aménagement de la 2^e partie de la masse K ●

... et sports

Installations sportives

Poursuite des efforts engagés depuis vingt ans vers la construction ou la réhabilitation d'installations sportives :

- Création d'un "city stade" afin de développer le sport dans les quartiers comme facteur favorisant le lien social ;
- Poursuite de la réhabilitation des vestiaires du gymnase Herzog et mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Réhabilitation de l'aire de saut et création de l'éclairage de la pelouse d'honneur du stade du Merlo.

Promotion du sport

La Ville continuera ses actions dans le domaine du sport, afin d'offrir à chacun la possibilité de pratiquer sa discipline sur le



Philippe Souchon
Conseiller délégué
aux sports

territoire de la commune, que ce soit pour la pratique de loisir ou de haut niveau.

Cela se traduit par :

- Un soutien renouvelé aux associations et clubs sportifs ;
- La reconduction du passeport jeunesse, qui permet de favoriser l'accès des jeunes aux associations. Ce dispositif représente également un soutien indirect aux associations sportives car il permet de préserver voir d'augmenter le nombre d'adhésions.
- La poursuite des animations sportives proposées aux jeunes de 6 à 14 ans pendant les vacances scolaires ●



Adrienne Degrange
Conseillère déléguée
aux affaires générales

CHIFFRES

EN 2011

1 200 inscriptions aux animations sportives proposées aux enfants pendant les vacances

EN 2012

35 000 € dédiés au passeport jeunesse

200 000 € de subventions attribuées aux clubs sportifs

Affaires scolaires

Christine Chaland, adjointe déléguée aux affaires scolaires

Le budget des affaires scolaires concerne six écoles primaires, deux écoles élémentaires, cinq écoles maternelles et deux écoles privées.

Scolarité

593 625 € sont dédiés au fonctionnement des écoles, dont :

- 79 170 € de matériel pédagogique ;
- 77 000 € pour le "busing" ;
- 45 801 € de contribution pour les sorties pédagogiques, les activités culturelles, le soutien aux actions pédagogiques (ECHO, Zoullimômes, etc.) ;
- 11 200 € pour le développement des activités périscolaires ;

- 276 760 € de participation de la Ville à l'accueil des enfants en écoles privées et 20 400 € de participation au fonctionnement des écoles publiques des communes voisines accueillant des enfants Oullinois.

Restauration scolaire

- Maintien des 33 % de produits bio sans augmenter les tarifs de cantine appliqués aux familles : + 30 000 € ;
- Installation d'un restaurant en self-service au Golf : 33 000 € ;
- Travaux de confort acoustique dans les restaurants scolaires : 10 000 €.

CHIFFRES

EN 2012

Budget de fonctionnement

593 625 €

Restauration scolaire

377 500 €

Entretien des écoles

50 000 €

Installation d'un self au Golf

33 000 €

Entretien des écoles

- Reconstruction de l'école Jules-Ferry : 1 000 000 € ;
- Reprise de la cour de l'école élémentaire du Golf : 25 000 € ;
- Installation de nouveaux jeux d'enfants dans la cour de l'école maternelle de la Glacière : 30 000 € ;
- 50 000 € prévus pour les travaux d'entretien (réfection, plomberie, électricité, etc.) ●

Patrimoine

Dans le cadre du budget 2012, des études et des travaux de rénovation des bâtiments et équipements municipaux sont prévus :

- Écoles : 1 097 000 € dédiés à la reconstruction du premier bâtiment de l'école Jules-Ferry et à divers travaux de réfection effectués pendant les vacances scolaires.
- Équipements culturels : 579 000 €, comprenant le projet de pôle culturel du parc Chabrières, dont la réhabilitation de l'Orangerie qui sera occupée par l'école de musique EHO, la transformation du rez-de-chaussée de la maison Arlès-Dufour pour l'école de peintres muralistes et la réhabilitation du rez-de-chaussée du chalet ouest pour les peintres oullinois (500 000 €). Des études sur le théâtre La Renaissance seront réalisées.
- Équipements sportifs : 470 000 € pour la rénovation des équipements techniques de



Gilbert Morel, conseiller délégué aux services techniques et patrimoine

la piscine (200 000 €), la rénovation de la salle de gymnastique spécialisée (65 000 €), des aménagements au stade du Merlo (200 000 €).

- Locaux associatifs : 369 000 €, dont 350 000 € pour le réaménagement du Centre de la Renaissance avec l'autonomisation de la MJC.
- Petite enfance : 127 000 €, avec notamment la création de 12 berceaux en crèche multi-accueil ●

CHIFFRES

EN 2012

École Jules-Ferry :

1 000 000 €

Pôle culturel du parc Chabrières :

500 000 €



Cadre de vie

Christian Ambard, adjoint délégué au cadre de vie, espaces publics, voirie et propreté

Marc Filiu
Conseiller délégué
à l'environnement
et au développement
durable



Grands projets et aménagements

- Début des travaux de réaménagement de la Grande rue : 800 000 € ;
- Poursuite des études sur le réaménagement du bois de Sanzy ;
- Réaménagement de l'espace Yzeron-Sémard ;
- Requalification des espaces publics : passage de l'église, square Pescia, entrée de ville côté Sainte Foy-lès-Lyon... ;
- Remise en état du monument aux morts.

Propreté

La Ville poursuivra ses actions de nettoyage (225 000 €) et d'entretien des espaces publics (80 000 €). Elle continuera d'offrir certains services dans le domaine de la propreté :

- Organisation de quatre déchèteries mobiles dans divers quartiers, avec l'organisation d'une collecte directe chez les personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Collecte des déchets non traités par le Grand Lyon, comme les seringues.

Environnement

En lien avec sa démarche Agenda 21, la Ville s'engage pour le développement durable, en effectuant des économies d'énergies, ou encore en améliorant la collecte des déchets municipaux et leur recyclage.

La Ville poursuit ses efforts pour améliorer la qualité des espaces publics, notamment en développant ses espaces verts. En 2012, le budget du fleurissement est augmenté de 5 % et atteint 27 000 € ●



Économie

Marie-Laure Guirado, adjointe déléguée au commerce, développement économique et emploi

CHIFFRES

EN 2011

400 personnes reçues aux permanences du service emploi

EN 2012

Fonctionnement de la mission économique :

18 000 €

9 000 € consacrés à l'animation et à la dynamisation du commerce de proximité

180 801 € pour des actions de mobilisation pour l'emploi et de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi

Développement économique

Plusieurs actions sont prévues en 2012, dans la continuité de ce qui a été engagé en 2011 : soutien à l'implantation et au maintien des entreprises sur le territoire, club d'entrepreneurs... La Ville consacrera 5 000 € à des actions de mobilisation auprès des acteurs économiques afin de renforcer les activités sur la ZAC de la Saulaie.

Commerce

La Ville poursuivra ses actions liées au développement du commerce local en partenariat avec l'association Oullins centre-ville. Une enveloppe de 3 800 € est prévue pour assurer la poursuite du plan de dynamisation du centre-ville, financé en partie par l'État via le FISAC.

Emploi

La Ville soutiendra l'accompagnement d'actions tournées vers l'emploi (matinales de l'emploi, forum de l'emploi intercommunal en partenariat avec Pôle emploi, café des réussites...). Elle continuera de soutenir ses partenaires et les associations qui interviennent directement auprès des Oullinois en termes d'insertion et de formation professionnelle (ateliers chantiers d'insertion, clauses d'insertion, etc.) ●



Famille, santé, jeunesse

Catherine Fleith, adjointe déléguée à la petite enfance, famille, jeunesse, santé et handicap

Petite enfance

En 2012, le budget consacré à la petite enfance représente un engagement de plus de 1,5 million d'euros. Il sera marqué par trois priorités :

- Le développement de la capacité d'accueil avec la création de 12 berceaux supplémentaires à la crèche familiale Arlequin ;
- Le maintien d'une haute qualité d'accueil au sein des structures ;
- L'homogénéisation du service sur le territoire avec la fourniture des repas dans deux structures supplémentaires (Arlequin et Tchou-Tchou) et une étude de faisabilité pour Les Poussins.

Jeunesse

L'équipe municipale met l'accent sur la jeunesse en doublant le budget qui s'élève à 75 000 €, auquel s'ajoute le recrutement d'un chargé de mission coordination jeunesse. Il permettra d'assurer les actions suivantes :

- Engagement d'un diagnostic jeunesse ;
- Poursuite des actions en cours (activités de proximité à la Saulaie, activités pendant les vacances, développement des chantiers jeunes, remise de dictionnaires aux enfants de CM2, formations PSC1) ;
- Lancement des "Talents d'or" qui valoriseront des jeunes pour des actions citoyennes ou des compétences exceptionnelles.

CHIFFRES

EN 2012

1,5 M€ consacrés à la petite enfance

Création de **12** berceaux

Accueil de **296** enfants chaque mois dans les structures petite enfance

100 personnes initiées aux premiers secours

100 jeunes accueillis sur les chantiers

300 dictionnaires distribués aux élèves de CM2

Santé et handicap

Dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, diverses actions seront menées auprès des jeunes autour de l'équilibre nutritionnel et auprès des adultes sur les bienfaits de l'activité physique. Par ailleurs, la Ville continuera de proposer des séances mensuelles d'initiation aux premiers secours, avec l'objectif de former 100 Oullinois en 2012.

Enfin, le comité handicap poursuivra ses travaux qui porteront notamment sur l'insertion sociale des personnes en situation de handicap par l'accès aux loisirs. En interne, la municipalité souhaite engager une démarche permettant de recourir davantage aux entreprises qui emploient des personnes en situation de handicap ●



Social

Georges Tranchard, adjoint délégué aux affaires sociales, solidarité, relations avec les anciens combattants et cultes

Solidarité

- Poursuite de la démarche d'analyse des besoins sociaux en lien avec les institutions et associations partenaires du Centre Communal d'Action Sociale ;
- Amélioration des conditions d'accueil du public au CCAS (création de bureaux fermés).

Personnes âgées

La Ville souhaite encourager la dynamique d'ouverture du foyer-logement municipal La Californie. Elle prévoit des travaux de rénovation du restaurant et du hall d'accueil, ainsi que la transformation de quatre T1 en deux T2.

CHIFFRES

Subvention de fonctionnement allouée au CCAS :

1 965 688 €

200 personnes reçues chaque mois par les travailleurs sociaux du CCAS

Subvention municipale allouée au foyer-logement La Californie : **118 000 €**

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la Ville met en place une nouvelle tarification sociale progressive facilitant l'accès au restaurant de La Californie.

Enfin, de nouveaux services et activités (transports, animations, loisirs) seront proposés par la Ville et le CCAS ●



Culture

Clotilde Pouzergue, adjointe déléguée à la culture

CHIFFRES

4 465 abonnés à la Mémo

EN 2012

30 000 € d'acquisition de DVD

725 000 € de dotation de fonctionnement allouée au Théâtre La Renaissance

1 000 € pour l'achat d'œuvres d'art

Le budget consacré à la culture en 2012 (hors dépenses de personnel et subventions aux associations), s'élève à 1 039 665 €.

Mémo

Dans le budget de fonctionnement est prévu une augmentation pour les animations culturelles (+ 7 351 €). En investissement, 37 500 € seront consacrés à l'achat de DVD et à la poursuite des acquisitions pour le fonds ancien.

Théâtre La Renaissance

La Ville reconduit son soutien au théâtre La Renaissance qui poursuivra sa mission en matière d'éducation artistique et culturelle avec l'appui des musiciens intervenants employés par la commune.

Archives

4 605 € sont prévus pour mettre en œuvre un programme de restauration et de numérisation des documents patrimoniaux et pour l'acquisition d'archives historiques.

Festivités

84 200 € sont destinés à l'organisation de manifestations et d'actions culturelles : la Fête de l'iris et le projet Connexions, la Fête de la musique, la Fête du 8 décembre ●

Associations

Le soutien aux associations est constant. En 2012, il représente 1 765 071 €, soit environ 7,7 % du budget de fonctionnement de la Ville.

Outre ce montant global, il faut ajouter toutes les aides indirectes qui se traduisent par des mises à disposition de locaux à usage exclusif ou temporaire.

Un effort est porté sur l'entretien des équipements sportifs et culturels afin de permettre aux associations de pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions.

Le vote des subventions interviendra à l'occasion du conseil municipal du 9 février



Hubert Blain, conseiller délégué à la vie associative

prochain. Néanmoins, pour assurer la trésorerie des associations les plus importantes, une avance à hauteur de 30 % du montant de la subvention de l'année précédente sera versée en début d'année 2012 ●

CHIFFRES

EN 2012

287 associations dont **3** centenaires

Montant global des subventions :

1 765 071 €

Forum de restitution de l'Agenda 21

Quels sont les engagements pris par l'équipe municipale pour développer durablement notre ville ?

Réponse le 2 février, lors du forum de restitution de l'Agenda 21. Lancée il y a deux ans, cette démarche participative a permis d'associer tous les Oullinois qui le souhaitent à la définition d'un programme d'actions en faveur du développement durable. À partir de 8 enjeux de territoire, 156 actions ont été retenues. Parmi elles : l'amélioration de l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite, le développement et la sécurisation d'infrastructures propres aux modes doux, le développement des logements intergénérationnels et étudiants,

le soutien des commerces de proximité, ou encore la création d'un système d'échange local. En bref, des engagements qui concernent les Oullinois au quotidien.

Le forum de restitution sera l'occasion de vous informer sur la démarche et d'assister à des débats sous forme de tables rondes réunissant des habitants, des élus et des experts. À cette occasion, l'Agenda 21 vous sera distribué. C'est la fin d'une première étape, mais l'Agenda 21 continue à travers la mise en œuvre des actions et leur évaluation ●

Rendez-vous

Le jeudi 2 février à 19 h à la salle des fêtes

ÉDUCATION

La citoyenneté en actions

Chaque année, la Ville propose à toutes les écoles publiques et privées un catalogue d'actions pédagogiques piloté par le service jeunesse. Lancé il y a trois ans en lien avec la Fête de l'iris, il ne cesse de s'étoffer et s'adresse aux classes du primaire au lycée. Pour 2012, quatre thématiques ont été retenues : nature et environnement, développement durable, culture et patrimoine, et Europe.

Les actions pédagogiques sont définies selon l'actualité et les propositions des associations locales : c'est le cas pour le groupe mycologique et naturaliste d'Oullins qui propose d'aller à la découverte des fleurs sauvages, ou pour Oïkos qui anime des ateliers autour de l'écologie et de l'habitat. Plusieurs services municipaux sont sollicités, dont les archives



qui proposent une intervention sur l'histoire de la mairie, et la Mémo qui invite les classes à venir découvrir des expositions. Le comité consultatif oullinois des jumelages a également été associé à l'occasion des 50 ans du jumelage entre Oullins et Nürtingen.

Depuis décembre, les enseignants et professeurs peuvent inscrire leurs classes. À travers ces actions pédagogiques, près de 500 enfants et jeunes seront sensibilisés à ces questions en 2012 ●

Informations

Service jeunesse
www.ville-oullins.fr

Déchèterie mobile

Déposez vos encombrants le 4 février, place Anatole-France, de 8 h à 16 h. Attention, les déchets d'équipement électrique et électronique, les déchets verts, les gravats et les pneus ne sont pas collectés.

Inscriptions scolaires

Les préinscriptions scolaires seront effectuées du 28 février au 27 mars en mairie. Elles concernent les enfants qui intègrent une école maternelle publique en septembre et les nouveaux jeunes Oullinois.

Initiation aux premiers secours

La Ville propose des séances gratuites d'initiation aux premiers secours animées par la Section Oullinoise de Secourisme. Prochain rendez-vous le 28 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 à la Maison des sociétés, 37 rue Raspail.

Inscriptions :
CCAS, Tél. 04 72 39 73 13

Trois Oullinoises qualifiées en GRS

Laura Gardechaux, Aude Touquet et Stéphanie Clauzier ont été sélectionnées pour la finale nationale Ufolep de Gymnastique Rythmique et Sportive qui se déroulera à Toulouse les 14 et 15 janvier. Ces trois gymnastes font partie de la section GRS du PLO.

Des fêtes plus solidaires

Cette année, les 1 375 colis de Noël distribués aux personnes âgées ont été conditionnés et livrés par un Établissement Social d'Aide par le Travail (ESAT). Une première pour la Ville qui expérimentait ce nouveau partenariat dans le cadre de sa démarche handicap.

Les ESAT (anciennement CAT) permettent aux personnes en situation de handicap et n'ayant pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité dans un environnement protégé. Ils contribuent à l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap et proposent des prestations variées.



Pour la municipalité, faire appel à l'un de ces établissements constitue une démarche solidaire qui fait écho à l'un de ses engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21 : "favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap".

Ce coup d'essai sera sans nul doute le début d'une longue série, car la Ville souhaite recourir davantage à ces fournisseurs ●

EN BREF

Histoire du soldat

Thomas Fersen sera sur les planches du théâtre La Renaissance pour interpréter l'ensemble des personnages de *Histoire du soldat* mis en scène par Roland Auzet. Inspirée d'un conte populaire russe, cette œuvre a été écrite par Ferdinand Ramuz et composée par Igor Stravinsky.

Du 2 au 5 février au Théâtre La Renaissance.

Connexions avec Benedetto Bufalino

Pour Connexions, le jury a retenu le projet de Benedetto Bufalino. Il travaillera à partir de février avec des groupes d'habitants pour réaliser une "maison témoin en carton" qui sera présentée à la Fête de l'iris. Les ateliers animés par l'artiste sont gratuits et ouverts à tous les Oullinois. Ils débuteront en février.

Renseignements :
Service culturel
Tél. 04 72 39 73 13

Musée Dulsel

Au musée Dulsel, découvrez des reproductions des œuvres du peintre Victor Orsel et l'histoire des familles Dulac et Orsel à travers des documents anciens (photos, manuscrits, actes notariés...).

Maurice Dulac propose à la vente un recueil des œuvres du peintre Victor Orsel.

Musée Dulsel, 62 chemin de Chasse. Ouvert du 16 janvier au 17 mars, les lundis, mercredis et samedis, sur rendez-vous. Tél. 04 78 51 19 81



FORUM DES MÉTIERS

Des idées pour votre avenir !

mandeurs d'emploi, pourront découvrir des métiers et organismes de formation à travers une cinquantaine de stands. Une après-midi sur la mobilité internationale est également organisée, avec un échange d'expériences et la présentation des principaux dispositifs d'aide à la mobilité par plus d'une vingtaine d'opérateurs ●

1 Rendez-vous

Mobilité internationale : 25 janvier de 14 h à 17 h

Forum des métiers et des formations :

26 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

27 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Complexe Paillat, 54 rue Jules-Guesde, Pierre-Bénite

C'est le rendez-vous orientation du début d'année. Le forum des métiers et des formations est l'occasion de rencontrer des professionnels exerçant dans différents secteurs d'activité. Étudiants, parents ou de-

Vœux de l'équipe municipale

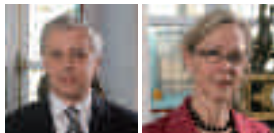
Le maire et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Tous les Oullinois sont conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux, le jeudi 12 janvier à 19h au gymnase Maurice Herzog (54 rue Jacquard). Une bonne occasion de rencontrer l'équipe municipale, de faire le point sur le bilan de l'année écoulée et les projets pour 2012. Venez nombreux !

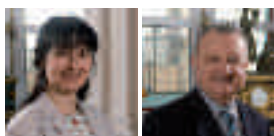
Merci de confirmer votre présence par téléphone au 04 72 39 73 78 ou par courriel à : voeux2012@ville-oullins.fr



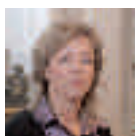
**élus socialistes
et apparentés**



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Héliane POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

**élu Europe-Ecologie
Les Verts
et apparentés**



Michel RONZY

élu communiste



Jasmine CASTEL

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

**Grande rue : artère centrale d'une
vision étroite**

Les Oullinois ont été invités en novembre dernier à une "concertation" sur le réaménagement de la Grande rue : présentation rapide par le maire de deux projets, l'un privilégiant la mise en sens unique partiel de la Grande rue et l'autre lui objectant un sens unique pour les voitures et un double sens pour les bus, remis aussitôt aux oubliettes, pour imposer aux habitants un projet de toute évidence déjà arrêté : la conservation du double sens dans la Grande rue, assortie d'une diminution sensible du nombre de places de stationnement. Il n'est restée de la concertation attendue aucune discussion possible. Les Oullinois, venus nombreux pour échanger et donner leur avis, sont repartis frustrés de n'avoir été qu'informés.

Nous défendons une autre idée de la concertation et de la participation des habitants, celle qui, à mille lieues des pratiques du maire, aurait consisté à présenter les trois projets, s'ouvrir à d'autres alternatives, étudier les atouts et les contraintes, solliciter les avis des Oullinois, échanger avec eux en s'appuyant sur des experts et prendre en compte ce large débat pour bâtir le projet final. Le projet défendu par le maire ne sera finalement pas le réaménagement attendu de la Grande rue, mais engagera la ville dans des dépenses visant une opération d'embellissement, insatisfaisante même si nécessaire. Quelles seront encore les conséquences de la diminution du nombre de places de stationnement dans la Grande rue ainsi que celles du passage en stationnement payant du parking de la rue Diderot et quel sera encore l'impact réel sur la circulation et l'amélioration du réseau bus ? Quel gain incitatif pour les transports en commun dans notre ville ?

2012 : agir, choisir

Dire de nos sociétés et de notre planète qu'elles sont abîmées par un productivisme sans borne, une finance et une économie sans raison, des inégalités, un chômage et une précarité croissants, c'est dire qu'il est de plus en plus difficile, à Oullins comme ailleurs, de simplement bien vivre. Fatalité ? Non. Il est possible et urgent d'ou-

Merci M. le maire !

Lors du dernier conseil municipal, M. Buffet a indiqué que les villes communistes du Grand Lyon avaient un taux d'imposition plus élevé que celui d'Oullins. Cela nous donne l'occasion de rappeler que cette fiscalité permet de réinvestir dans des équipements publics de qualité, de créer des emplois, d'améliorer la qualité de vie et de

Mes meilleurs vœux

Le conseil municipal a voté le budget 2012. Les subventions de l'État régressent du fait de l'inflation. Les intérêts qu'on verse aux banques restent énormes. Les impôts locaux vont encore augmenter. Tout cela alors que le chômage progresse, que les salaires restent bloqués et que les prix ne cessent de monter. De plus, à Oullins, c'est encore plus

La Grande rue est, comme chacun la vit, l'axe central de la voirie dans notre ville. À vouloir définir son réaménagement, comme le fait le maire, en totale déconnexion de la circulation des rues voisines est non seulement une erreur, mais procède avant tout d'une totale absence de vision globale de la circulation à Oullins. Les conséquences en seront désastreuses.

Depuis longtemps, en commission et en conseil municipal, puis lors de cette réunion publique, l'opposition municipale plaide en faveur d'un projet d'ensemble incluant dans la rénovation de la Grande rue la priorité à donner à la circulation des bus, la création de pistes cyclables, que la gauche avait installées à Oullins et que le "visionnaire" Michel Terrot, alors maire, avait toutes supprimées, en portant à la connaissance du public le plan de circulation. François-Noël Buffet refuse cette logique globale qui seule pourra sauver Oullins de l'asphyxie dont elle souffre par la circulation devenue impossible. Il préfère à cette démarche cohérente son habitude privilégiant le manque de transparence et son unique point de vue.

Avec un budget prévisionnel de travaux (hors aménagements) de 1 500 000 euros, pour lequel les finances publiques d'État et des collectivités locales dont le Conseil général sont sollicitées, le maire avait pour devoir de s'afficher devant les Oullinois avec un sens de la responsabilité un peu plus développé et de considérer la pertinence des remarques et des projets que nous portons avec tout le monde associatif et citoyen qui se mobilise.

Nous vous adressons tous nos vœux pour une année 2012 plus radieuse et optimiste ●

vrir d'autres voies. Un préalable, faire les bons choix ce printemps. Ne rien oublier de ce qui a été dit et fait. Trier dans le déluge de la communication : un effort ! Jeter ce qui est manipulation, approximation, mensonge. Garder ce qui aide à se faire une opinion. Réfléchir. Voter. Et pour tous les jours, essayer d'être heureux ! ●

répondre au mieux aux besoins des citoyens. Ceux-ci participant aussi aux prises de décisions et se sentant écoutés, expriment leur satisfaction en redonnant leur confiance aux équipes municipales en place depuis de nombreuses années. Un autre choix de politique fiscale est donc possible et nécessaire ●

difficile qu'ailleurs d'avoir un logement social. Quant aux cantines scolaires, elles sont toujours trop petites. Mais le maire continue de se vanter de sa gestion. Dans ce contexte, mes vœux pour la nouvelle année, c'est que 2012 soit porteuse des luttes sociales nécessaires pour imposer la préservation des intérêts des plus modestes ●

Un budget dynamique et combatif

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



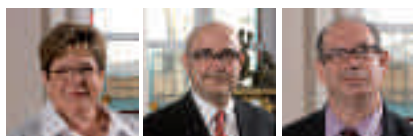
Christine CHALAND Christian AMBARO Louis PROTON



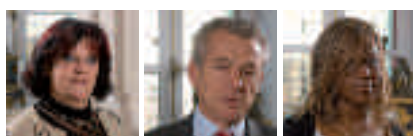
Catherine FLEITH Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD



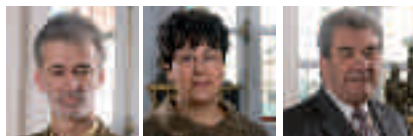
Clotilde POUZERGUE Faten MAZIGH Michel TERRROT



Marcelle GIMENEZ Marc FILIU Patrick LE GALL



Héliène NATALI Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA



Philippe SOUCHON Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL



Nadine CORELLA Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN



Jean-Pierre SCAPPATICCI Clément DELORME Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER

La préparation du budget 2012 intervient dans un contexte de cascade de crises qui n'aura échappé à personne, crise financière démarrée fin 2008 quasiment en même temps que ce mandat, crise économique et aujourd'hui crise des dettes publiques européennes. Pour nous qui avons toujours considéré l'argent public comme une denrée rare et précieuse, c'est donc encore davantage le cas en ces temps difficiles. Malgré cette situation plutôt défavorable, nous avons fait le choix d'élaborer un budget combatif, garantissant le maintien – et même la création – de nombreux services rendus à toutes les catégories de la population oullinoise ainsi que la poursuite de la modernisation de la ville et de ses équipements.

Pour y parvenir, nous appliquons une recette que nous connaissons bien et qui a fait ses preuves, à savoir : une gestion rigoureuse de nos finances, une réduction de nos charges de fonctionnement, la continuité de nos investissements d'avenir, le soutien indéfectible au milieu associatif (1,76 million d'euros de subventions, soit 8 % du budget !) ainsi qu'aux plus démunis (près de 2 millions d'euros pour le CCAS, +7 % par rapport à l'an dernier), le tout sans augmenter la part communale des impôts pour une huitième année consécutive. Cela peut paraître paradoxal, mais le budget voté en conseil municipal le 15 décembre dernier allie à la fois l'ambition et la retenue. L'ambition de fournir à chacun de nos concitoyens plus de services dans un environnement toujours plus agréable, la retenue de savoir maîtriser nos dépenses, d'adapter et de concentrer nos ressources là où elles sont les plus utiles et les plus pertinentes.

Nous sommes fiers de la croissance de notre ville, de l'attrait qu'elle suscite et qui va aller grandissant avec l'arrivée du métro dans moins de 24 mois, et nous sommes tout aussi fiers de la vigilance que nous exerçons en matière de gestion. Nous n'avons sur ce point aucune leçon à recevoir des fâcheux de l'opposition qui nous promettent chaque année tous les maux de la terre ! En 2012, comme les années précédentes, nous donnerons tort à ces oiseaux de mauvais augure car nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité en matière de gestion financière. Contrairement à leurs préconisations, nous pensons qu'il existe une autre voie que l'augmentation de la pression fiscale pour développer notre ville. Cette voie, c'est celle de la responsabilité, de l'engagement, de la détermination, c'est le leitmotiv qui nous anime chaque jour, sur chaque dossier, pour donner tout son sens au "service public".

Vous le constaterez en feuilletant les pages "spécial budget" de ce numéro de Profil, les paramètres budgétaires que nous avons mis en place permettent d'entrevoir l'avenir avec confiance et réalisme. Nos choix traduisent cinq exigences fondamentales : pas d'augmentation d'impôts, prise en compte de la faible évolutivité de nos ressources, maîtrise de nos charges (avec une masse salariale qui représente seulement 51,9 % de ses dépenses de fonctionnement, Oullins possède sur ce point un des meilleurs ratios de l'agglomération !), poursuite de notre plan d'entretien et de conservation du patrimoine et achèvement de notre programme d'investissement pour un montant de 6,8 millions d'euros cette année (contre 5,3 millions d'euros l'an dernier).

À travers ce budget primitif, on s'aperçoit en effet que nous réussissons le tour de force de maintenir l'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt (le montant d'endettement n'est que de 760 euros/habitant à Oullins contre 1 041 euros en moyenne dans les communes équivalentes). Nos recettes de fonctionnement augmentent cette année de près de 2 % et dégagent une capacité d'autofinancement proche d'un million d'euros. L'autonomie fiscale de notre commune, grâce à une fiscalité directe qui atteint 54,6 % de nos recettes, est en effet un atout essentiel de notre indépendance financière et ce malgré le fait que le potentiel fiscal par habitant est inférieur de 39 % à la moyenne de l'agglomération. Si Oullins n'est pas une ville "riche", elle est en revanche une ville dynamique grâce à notre action. Ainsi, la bonne santé de l'immobilier sur notre territoire permet d'anticiper cette année des droits de mutations en progression, à hauteur de 700 000 euros.

Armés d'une détermination sans faille, nous sommes prêts à relever le défi de cette nouvelle année au cours de laquelle vont continuer de se réaliser deux projets phares de cette seconde partie de mandat : la réhabilitation de l'école Jules-Ferry et le réaménagement de la Grande rue. Des projets qui, parmi de nombreux autres, vont participer au renouveau de notre ville. Voilà donc une nouvelle année bien remplie qui s'annonce et pour laquelle nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et prospérité ! ●

EN VILLE

20 janvier · 20h
Veillée d'hiver de Music'85
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

21 janvier · 19h
Soirée chansons "À contre-voix" (Oullins Mali Aqua Viva)
Salle du Caveau
7 rue Parmentier

4 février · 20h30
Ça m'dit musicaux : récital de guitare
Maison Arlès-Dufour
Parc Chabrières

MÉMO

Du 10 au 28 janvier
Exposition "Le Rhône, de sa source à l'embouchure" - photographies de Patrick Huet
Avec deux temps forts :
conférence de Patrick Huet
le 10 janvier à 19h30
Lecture autour du Rhône
le 18 janvier à 19h30

4, 11, 18 et 25 janvier · 10h30
Mercredis du conte

11 janvier · 17h
Cinémioches : "La Prophétie des grenouilles"
(à partir de 5 ans)

14 janvier · 15h - 16h
Samedi des tout-petits
(à partir de 6 mois)

25 janvier · 17h
Mercredi du conte
Annexe Montlouis
39 bd Général-De-Gaulle

THÉÂTRE

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

9 janvier · 19h
Débat Consonance "Et vous trouvez ça drôle : l'humour ça sert à quoi ?"
Entrée libre

17 et 20 janvier · 19h
Baba
(à voir en famille à partir de 3 ans)

Du 17 au 20 janvier · 20h
Le Misanthrope

27 janvier · 19h
Y es-tu ?
(à voir en famille à partir de 6 ans)

Du 2 au 4 février · 20h
5 février · 16h
Histoire du soldat

CINÉMA

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

14 et 15 janvier
Les neiges du Kilimandjaro
sam. 20h30, dim. 17h30

The lady
sam. 17h30, dim. 15h

21 et 22 janvier
L'Irlandais (vo)
sam. 17h30, dim. 17h15

Hugo Cabret
sam. 20h30, dim. 15h

MJC

Plus d'infos sur
www.mjc-oullins.com

21 janvier · 20h30
Magnetix + Hawaii Samurai

HÔTEL DE VILLE
BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78

horaires d'ouverture au public
lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h

n° vert : 0800 013 427
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO
8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE
44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts
le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites)
tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13.

Déchetterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière.
tél. 04 72 39 21 87

Déchetterie de Francheville
Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE
96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h.

PERMANENCES
M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

12 et 13 janvier · 9h - 12h30 et 15h - 19h
Collecte de sang
Salle Collovray, 7 rue Parmentier

25 et 26 janvier · 9h - 17h
Journée portes ouvertes (BTS MUC et NRC)
13 chemin des Chassagnes

28 janvier · 8h30 - 12h30
Initiation aux premiers secours
37 rue Raspail
Inscriptions : CCAS
Tél. 04 72 39 73 13

4 février · 8h - 16h
Déchèterie mobile
Place Anatole-France

4 février · 9h - 12h
Journées de l'enseignement supérieur
13 chemin des Chassagnes

ÉVÉNEMENTS

12 janvier · 19h
Vœux du Maire à la population
Gymnase Maurice Herzog

20 janvier · 19h
Vœux du Comité Oullinois des Jumelages
Hall Raspail - Hôtel de Ville

SENIORS

7 janvier · 14h30
Accordéon, danse et galette des rois
Oullins Seniors
7 rue Pierre-Joseph Martin

4 février
Matinée dansante (FNACA)
Salle des fêtes

CITOYENNETÉ

14 janvier · 10h30
Visite en marchant du quartier de la Bussière
Angle des rues Zola et Berthelot

19 janvier · 19h
Réunion de quartier Bussière
Gymnase B de l'école Jules-Ferry

SPORT

19 janvier · 18h30
Assemblée Générale de l'Association Gymnastique Volontaire Oullins
Salle des fêtes

21 janvier · 20h
Championnat de France Nationale 2 (OSFB / Saint Chamond basket)
Gymnase Sainte Barbe
9 rue Sainte-Barbe
Sainte Foy-lès-Lyon

4 février ·
Journée portes-ouvertes avec initiations gratuites au catch et à la lutte à partir de 5 ans (association ACLCO)
Gymnase COSEC, parc Chabrières

Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LUNDI À SAMEDI DE 8H45 À 19H45

143, BOULEVARD EMILE ZOLA
69600 OULLINS
04 78 51 35 74

LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

sur prescription médicale



LYON AUDITION FÊTE SES 10 ANS

- Test auditif gratuit
- Essai sans engagement *
- conseil et suivi personnalisé
- protection anti-bruit / Casque TV

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

Le Petit Diable au Thym



Restaurant

"L'adresse incontournable pour les gourmets"

Cuisine légère, originale et raffinée



25/27, rue Voltaire - 69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 22 97 - www.ptitdiablouthym.fr

Couvert du lundi au samedi midi - vendredi et samedi soir

Casting Coiffure

coiffure 111117
habillé jusqu'au 31/10/2012

HOMME	BALAYAGE	PERMANENTE	FEMME
17,5€	44,5€	34,5€	27,5€
NOUVEAU VOTRE LISSAGE DES LIGNES 130€	COULEUR 40% DE LA QUANTITÉ 34,5€		OFFRES SPECIALES

120 GRANDE RUE
69600 OULLINS
04 78 50 55 48

NOUVEAU!
Espace consacré à la table

BERNARD
CERAMICS

65, François Mitterrand 69130 Tassin la Demi-Lune | 04 78 38 15 16
www.bernardceramics.com

Jusqu'au 31 janvier

Special Fêtes

Tchin-Tchin
D'AFFLELOU
(NOUVELLE
GÉNÉRATION)

Ce n'est pas 1 mais
2 lunettes de plus
pour vous ou pour qui
vous voulez

À OULLINS
74, Grande Rue
Tél. 04 78 51 18 30

ALAIN AFFLELOU
www.alinafflelou.fr



Céline Lantier et Valérie Liguori
diététiciennes autorisées
diplômées du Centre d'OUllins

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes

250 centres en France

Comment se passe la première consultation ?

Lors de la première visite, pendant 30 minutes, nous faisons le point sur les habitudes alimentaires et l'hygiène de vie. Nous effectuons une mesure de la prise de poids et analysons l'origine de la surcharge pondérale à l'aide d'un bio-impédancemètre. Par la suite, pendant un mois, nous nous sommes occupés de la nutrition et du problème de sommeil d'une patiente par exemple. Ensuite nous effectuons un bilan nutritionnel basé sur votre profession.

En quoi consiste la méthode NATURHOUSE ?

Nous effectuons un suivi chaque semaine (10 minutes). Les consultations hebdomadaires sont essentielles. Cela permet de faire le point, de faire évoluer le régime et d'adapter le médicament. Toutes les consultations sont gratuites. Seuls les compléments alimentaires qui sont au cœur de la méthode sont à la charge du client (environ 40 euros en moyenne). Ces compléments naturels sont végétaux et fabriqués par Naturhouse.

Quelle est l'efficacité des compléments alimentaires ?

Le potentiel de perdre plus rapidement et d'améliorer ses habitudes alimentaires, chaque personne en fonction de ses besoins et problèmes spécifiques. Ils sont également adaptés aux enfants et l'accompagnement.

Parlez-nous de vos résultats

« Avant, j'avais des soucis alimentaires. Un mois qui commençait était si facile de me rééduquer : « peu d'aliments, pas de sucre, pas de gras, pas de lait... ». En tant que professionnelle, je suis consciente que les compléments sont et restent essentiels. On mange de tout en quantité raisonnable, pas de restriction et on trouve tout dans notre corps. On apprend à gérer les sensations faibles, généralement, les aliments sont plus faciles à digérer, nous avons tout un plaisir.



Êtes-vous en **surpoids** ? ?

Calculez votre IMC*

Exemple : 70kg / (1,70m)² = 24,2

$$\frac{\text{mon poids (en kg)}}{(\text{ma taille (en m)})^2} = \text{mon IMC}$$



Votre résultat est supérieur à 25 ? Vous êtes en surpoids...

* L'IMC est l'indice de Masse Corporelle dérivée de la mesure du poids et de la taille. L'IMC est un indicateur de santé et de bien-être. Il ne doit pas être utilisé pour diagnostiquer une maladie. Pour plus d'informations, consultez votre médecin ou un professionnel de santé.



Prenez rendez-vous !

1 place Arles Dufour 69600 OULLINS
Tél : 04 78 81 83 54

www.naturhouse.fr

www.facebook.com/Naturhouse.France